

Gouvernance Des Finances Publiques Dans La Province Du Sankuru. Obstacles Majeurs Et Vraies A Explorer

ONTONA EMONGO Charmant¹ and LUHUMBU MBULEDINGA Louison²

¹Chef de travaux à l'ISP Wembo-Nyama à Lumumbaville dans la province du Sankuru, apprenant en master en sciences économiques et de gestion à l'Université Pédagogique nationale, Kinshasa, RDC

²Chef de Travaux à l'Université Patrice Emery Lumumba de Wembo-Nyama à Lumumbaville dans la province du Sankuru



Résumé

INTRODUCTION : La présente recherche montre l'influence négative de la gouvernance des finances publiques sur la maximisation de recettes provinciales qui ne représente que 5,07% dans l'ensemble de recettes recouvrées pendant la période d'études. Elle s'est efforcé à identifier les facteurs explicatifs du faible niveau de maximisation de recettes ;

METHODES : l'étude a recouru aux méthodes : historique, statistique et structuro-fonctionnelle et aux techniques : documentaire, vivante et enquête

RESULTATS : Un montant de 245.177.596,26 USD prévu, 67.178.661,38USD ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 27,4%;

L'apport de chaque catégorie des recettes recouvrées est:

- Les recettes en caractère national : 59.883.058,75 USD, soit un taux de réalisation de 89,2 %; représentant l'écart avec les autres catégories;
- Les recettes provinciales 3.405.958,13 USD, soit 5,07%
- Les recettes exceptionnelles : 2.781.166,58 soit 4.14% ;
- Les recettes des ETD : 1.054.704,98 USD, soit 1,57%

DISCUSSION : Cet écart s'explique par : faible niveau de production économique, Gestion opaque des finances publiques, inadaptation de la réglementation des finances à la réalité socio- économique de la province, Improductivité de certains impôts et taxes cédés aux provinces, Pratiques d'incivisme fiscal de la population soutenue par les élus, conflits institutionnels.

S'agissant de l'affectation des dépenses:

- Les dépenses courantes : 58.089.388,5USD, soit 86,47% par rapport aux dépenses effectués ;
- Les dépenses d'investissement : 5.078.706,80 USD ; soit 7,56% ce qui est inférieure au seuil de 18% représentant le pourcentage du budget fixé par les économistes classiques concernant les dépenses d'investissement ;
- Les dépenses de transfert : 2.955.861,10USD soit 4,4% ;
- Les dépenses des ETD : 1.054.704,98 USD, soit 1,57%.

Perspectives : augmentation de la production agricole, électrification et industrialisation, adaptation de la réglementation des finances aux réalités économiques du milieu

Mots Clés : Gouvernance, Public, Finances, Province, Sankuru

Abstract

INTRODUCTION

This research shows the negative influence of public finance governance on the maximization of provincial revenues which represents only 5.07% of all revenues collected during the study period. She endeavored to identify the factors explaining the low level of revenue maximization;

METHODS: the study used methods: historical, statistical and structural-functional and techniques: documentary, living and survey

RESULTS: An amount of 245,177,596.26 USD planned, 67,178,661.38 USD was recovered, i.e. an achievement rate of 27.4%;

The contribution of each category of revenue collected is:

- National revenue: USD 59,883,058.75, representing an achievement rate of 89.2%; representing the gap with other categories;
- Provincial revenues 3,405,958.13 USD, or 5.07%
- Exceptional revenue: 2,781,166.58 or 4.14%;
- ETD revenue: 1,054,704.98 USD, or 1.57%

DISCUSSION: This gap is explained by: low level of economic production, Opaque management of public finances, inadequacy of financial regulations to the socio-economic reality of the province, Unproductivity of certain taxes transferred to the provinces, Management practices tax non-compliance of the population supported by elected officials, institutional conflicts.

Regarding the allocation of expenditure:

- Current expenses: 58,089,388.5USD, or 86.47% compared to expenses incurred;
- Investment expenses: 5,078,706.80 USD; i.e. 7.56% which is lower than the threshold of 18% representing the percentage of the budget set by classical economists concerning investment expenditure;
- Transfer expenses: 2,955,861.10USD or 4.4%;
- ETD expenses: 1,054,704.98 USD, or 1.57%.

Outlook: increase in agricultural production, electrification and industrialization, adaptation of financial regulations to local economic realities

Keywords : Governance, Public, Finances, Province, Sankuru.

I. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo est un vaste pays de l'Afrique centrale avec une superficie de 2.345.410 Km², située au coeur du continent d'Afrique dont l'économie offre des paradoxes les plus frappants du monde.

Il est potentiellement riche mais possède une économie parmi les plus endettées de la planète et une population pauvre dont plus de 70% vivent à la limite de la dignité humaine, avec moins d'un dollar américain par jour et par tête d'habitants.

Etant un pays en développement, son économie a depuis son indépendance politique de 1960, présentée d'énormes besoins de financement pour son décollage et par ricochet, son développement et celui de chaque province de manière particulière.

Face à ces besoins énormes, la République Démocratique du Congo, par les organes compétant à procéder à la nouvelle décentralisation administrative et de son territoire dans le but non seulement de rapprocher l'administration des administrés, mais aussi et surtout de doter les provinces et les ETD de leurs autonomies de gestion.

La constitution du 18/02/2006 prévoit à son article 3 la nouvelle décentralisation administrative qui vaudrait que le nombre de province de la République Démocratique du Congo passe de 11 à 26 provinces (CONSTITUTION DE LA RDC, 2006).

La répartition des compétences entre l'Etat et les provinces s'effectue conformément aux dispositions du titre III de la présente constitution. Les provinces et les entités territoriales décentralisées de la République Démocratique du Congo sont dotées de la personnalité juridique et sont gérées par les organes locaux. Cette décentralisation a de manière particulière fait connaître à certaines provinces un ressort politique et fiscal significatif dérivé en grande parties de leurs nouvelles compétences légales (Pierre E. Emmanuel KASONGO, 2016).

Après une période d'observation de l'environnement de la province du SANKURU, caractérisée par le faible niveau de production, l'incivisme fiscale, l'opacité dans la gestion des finances publiques, la pauvreté qui ont érigés domicile, et le sous-développement qui se vit dans cette province par SANKUROISES et SANKUROI. Depuis plus de 5 ans de sa création cette province n'arrive pas toujours à décoller, ce qui est dû à l'absence des politiques publiques définies, claires et précises.

conduisant à la maximisation des recettes publiques provinciales, son rétablissement et les jettes de jalons pour son développement durable (Rapport de notable Sankurois sur l'état de lieu de la province du SANKURU, 2017)

La gouvernance de finances publiques dans la province Sankuru est caractérisée par les faits comme, l'activisme parlementaire, la consommation des recettes à la source, la gestion non rationnelle des finances publiques, le non-respect du circuit de la dépenses publiques, les contrats léonais effectués par l'exécutif, les conflits institutionnels persistant entre l'Assemblée provinciale et le gouvernement etc...

Ce qui est plus frappant, est que pendant plus de 5 ans, la province n'a d'abord pas été en mesure de préparer, voter, et exécuter l'édit budgétaire normalement comme il se doit, le faible niveau de mobilisation des recettes conformément aux documents de réductions des comptes du pays, mais aussi et surtout l'absence quasi-total d'action à impact visible dans toute l'étendue de la province et cela dans tous les secteurs (économique, infrastructure, éducation, santé, agricole, énergie, etc...)

La province du SANKURU est dotée de potentialités liées à son secteur agricole considéré comme le secteur clé de l'économie. Elle est reliée à 4 provinces avec lesquelles elle partage ces limites géographiques. La rivière Lomami qui relie cette province avec trois autres provinces qui sont : LOMAMI, MANIEMA, TSHUAPA, de l'autre côté la province du SANKURU partage ses limites avec la province KASAI OCCIDENTAL au niveau de la rivière Kasai qui nous permet d'échanger avec d'autres provinces.

Un bon nombre de travaux évoqué précédemment ont donc tenté d'expliquer les causes du non maximisation des recettes et du sous-développement au niveau des provinces et des ETD. Ainsi, pour faire face aux problèmes d'éducation, d'instruction de santé, d'inflation, de chômage, de faible pouvoir d'achat, de bas niveau de production, des transports et industrialisation. Bref apporter des solutions aux problèmes socioéconomiques des administrés.

C'est pourquoi deux questions que voici expriment notre problématique :

Pourquoi la gouvernance des finances publiques n'arrive-t-elle pas à maximiser les recettes provinciales ?

Quel est l'incidence de la gouvernance des finances publiques sur le niveau des recettes recouvrée ?

Dans le cadre de cette recherche, quelques réponses anticipées ont été proposées. Certains facteurs seraient à la base du faible niveau de maximisation des recettes publiques provinciales, Il agit de :

- ☐ Le faible niveau de production ;
- ☐ Le non-respect de la procédure budgétaire ;
- ☐ L'opacité dans la gestion des finances publiques ;
- ☐ L'activisme parlementaire ;
- ☐ L'incitation à l'incivisme fiscale ;
- ☐ Le caractère improductif de certains impôts mis à la disposition de la province ;
- ☐ La multiplicité des services générateurs des recettes ;

L'incidence de la gouvernance des finances publiques sur le niveau de mobilisation des recettes provinciales serait négative car étant caractérisé par :

- Le non-respect de la procédure et principes budgétaires, d'une part, la part des recettes recouvrée dans le budget provinciale serait très faible et n'aurait pas conduit à l'exécution des politiques publique (agricoles, éducationnelles, sanitaire, infrastructure, sécuritaire, énergétique, routière, d'eau et d'emplois) conduisant au décollage de la jeune province du Sankuru.

Dans un travail de recherche la méthodologie suivie s'avère importante pour la fiabilité et la crédibilité des résultats, elle se définit comme l'ensemble de démarches entreprise pour la collecte des données, des informations, et leurs traitement en vue de produire de résultats qui permettent d'atteindre les objectifs et de vérifier les hypothèses.

Pour bien mener et élaborer le présent travail, nous avons utilisées trois méthodes qui sont : méthode historique, statistique, structuro-fonctionnelle ;

□ **Méthode historique**

Elle a permis de comprendre les différents faits ayant caractérisé la gouvernance des finances publiques dans la province du Sankuru, jusqu'à l'élaboration de ce travail.

□ **Méthode statistique ;**

C'est une méthode très utilisée par les chercheurs, dans le cadre de cette étude, elle a servi à la collecte, présentation, traitement des données, analyse et interprétation des résultats de la recherche. Elle consiste à saisir ou à expliquer un fait ou un phénomène social à l'aide de l'information chiffrée. Dans le cadre de cette étude, la méthode statistique, sert à la collecte, présentation et traitement des données, quantitatives (Budgétaires et financières de la province) tout en analysant et interprétant les résultats obtenus.

□ **Méthode structuro-fonctionnelle ;**

Elle consiste pratiquement à bien saisir la structure, la composition organique d'une structure, d'une entreprise ou d'une entité publique mais aussi et surtout son mode de fonctionnement.

Dans le cadre de cette étude, la méthode structuro-fonctionnelle, aussi a servi à comprendre comment sont organisées et fonctionnent les services générateurs des recettes et les mécanismes de la mobilisation de recettes et d'exécution des dépenses de la province du Sankuru.

Dans le cadre de cette étude, le recours à l'usage des deux techniques qui sont :

□ **Technique Documentaire ;**

Cette technique a permis d'accéder à un certain nombre des documents qui ont permis de recueillir les informations indispensables à cette étude, entre autres les rapports annuels sur les prévisions budgétaires et leurs niveaux de réalisation, rapport du gouvernorat sur l'Etat de lieu de la province, les rapports de la cour de compte et les ouvrages, thèse, article et tout les documents en rapport avec ce sujet d'étude.

□ **Technique vivante.**

Cette technique de recherche, nous a permis d'avoir les entretiens avec les responsables consultés afin de compléter les informations documentaires et d'y émettre un.

La validation d'un mémoire de DEA est déterminée par les objectifs atteints au niveau des résultats. En menant cette recherche, une série d'objectif à atteindre et poursuivi.

L'objectif poursuivi dans cette recherche est sans doute de démontrer que la gouvernance des finances publiques a un impact direct sur la maximisation des recettes provinciales.

II : ANALYSE DE GESTION BUDGETAIRE

Dans ce chapitre, il est question de présenter et d'analyser les données chiffrées en rapport avec notre sujet de d'étude qui porte sur « Gouvernance des finances publiques dans la Province du Sankuru, analyse des obstacles majeur et voies à explorer ».

Tableau n°1. Les prévisions et réalisations en millions de dollars américains des recettes publiques de la province de SANKURU.

Année	Prévisions des recettes	Réalisations des recettes	Taux de réalisation %
2016	24.086.323,58	6.960.947,51	28,9
2017	24.559.336,31	8.472.971,03	34,5
2018	30.678.636,32	10.921.594,53	35,6
2019	31.450.038,35	6.698.858,17	21,3
2020	31.173.929,08	5.829.524,74	18,7
2021	49.114.666,31	6.434.021,29	13,1
2022	54.114.666,31	21.591.751,86	39,9
Total	245.177.596,26	67.178.661,38	27,4

Source : l'Analyse sur base des données du Ministère Provincial de Plan, Budget et Finance de la Province du SANKURU.

Le taux de réalisation égal au niveau des recettes réalisées sur les prévisions de la même année.

D'où la formule

$$TA = \frac{\text{recettes annuelles réalisées} \times t}{100}$$

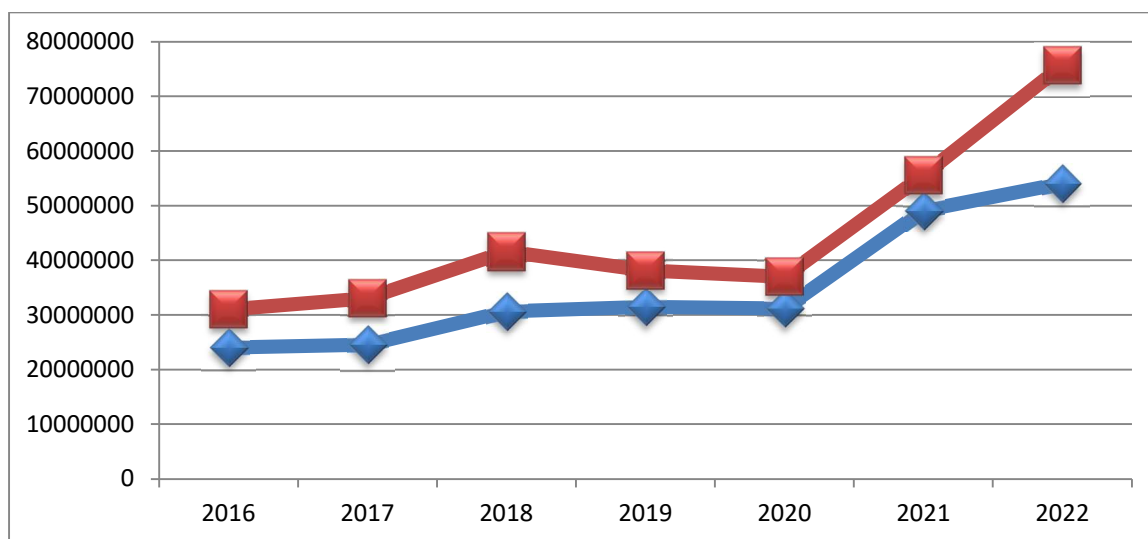
Les prévisions de recettes

Par contre le taux de réalisations moyen peut se calculer soit par addition des différents taux annuels sur la période totale d'observation qui est de sept ans, ou soit en prenant le total des recettes réalisées sur le total des prévisions des recettes recouvrées.

$$D'où \frac{Tra+Tra2+TraA3+Tra4+Tra5+Tra6+Tra7}{N}$$

$$= \frac{28,9+34,5+35,6+21,3+18,7+13,2+39}{7} = \frac{192,08}{7} = 27,4 \%$$

Graphique N°01 : Les prévisions et réalisations des recettes publiques de la province du Sankuru de 2016 à 2022 en millions de dollars américains



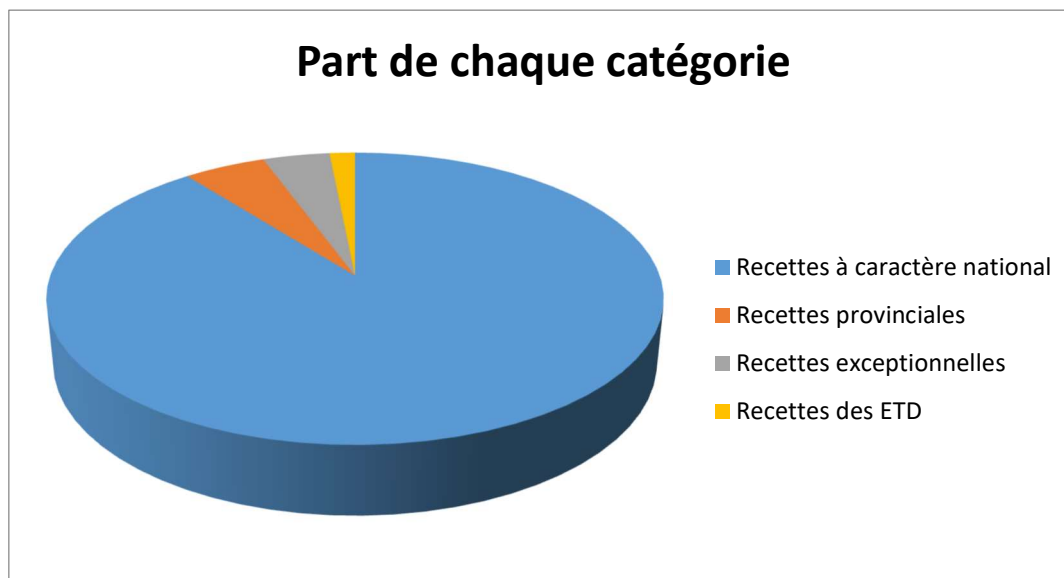
Source : nous-mêmes sur base des données du tableau numéro 1

Tableau n°02. Tableau synthèse par catégories des recettes publiques en millions de dollars américains

N°	NATURE DES RECETTES	MONTANT RECOUVRE	LA PART DE CHAQUE CATEGORIE DE RECETTE EN %
01	RECETTES A CARACTERE NATIONAL	59.883.058,75	89,14
02	RECETTES PROVINCIALES	3.405.958,13	5,07
03	RECETTES EXCEPTIONNELLES	2.781.166,58	4,14
04	RECETTES DES ENTITES TERRITORIALES DE CENTRALISEES	1.054.704,98	1,57
TOTAL		67.178.661,38	100%

Source : Nous-mêmes sur base des données du Ministère Provincial de Plan, Budget et Finance de la Province du SANKURU.

Graphique N°02. Tableau synthèse par catégories des recettes publiques en millions de dollars américains



Source : Nous-mêmes sur base des données du tableau numéro 06.

Au regard des données contenues dans le tableau et graphiques ci-dessus, il se dégage ce qui suit par rapport à l'apport par nature de chaque catégorie de recettes, sur les recettes totales recouvrées ;

- les recettes à caractère national représentent un montant de 59.883.058,75 USD, soit un taux moyen de réalisation de 89,14 % ce qui voudrait dire que cette catégorie des recettes à un poids non négligeable sur les budgets provinciaux étant donné le niveau de son apport ;
- les recettes provinciales occupent la deuxième place avec un montant de 3.405.958,13 USD, soit 5,07% elle traduit la faible capacité de mobilisation des recettes publiques locales ;
- les recettes exceptionnelles ont est faible apport sur le budget provincial, reviennent à la troisième place selon leurs apports au budget provincial. Cette catégorie de recettes représente un montant de 2.781.166,58 soit un taux moyen de 4.14% ;
- Les recettes des ETD atteignent un montant de 1.054.704,98 USD, soit un taux moyen de 1,57%. L'écart criant, plusieurs raisons expliquent

Il se dégage un écart important de 89, 14% entre les recettes à caractère national, et les recettes de la provinciales, exceptionnelles et celles des ETD, ce qui s'explique par le fait que la gouvernance des Finances publiques de la province est caractérisée par :

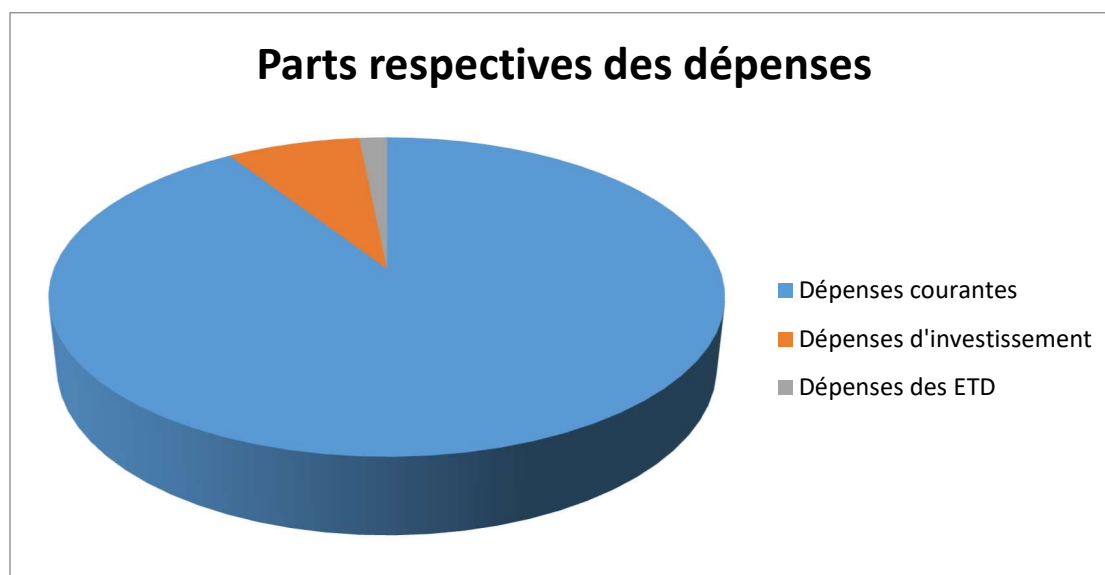
- Le faible niveau de production économique ;
- Opacité dans la gestion des finances publiques ;
- Les impôts et taxes mise à la disposition des provinces ont un caractère improductif et difficile à recouvrer (impôts foncier, impôts sur le revenu locatif, impôts sur le mobilier) ;
- Le refus de payer l'impôt par la population. Un refus encouragé par les Elus provinciaux dans le but de fragiliser l'action publique de ceux qui sont à la commande.
- L'incivisme fiscal de la part de la population par ce que ne se reconnaissant.

Tableau n°03. Tableau synthèse par catégorie de dépenses publiques en millions de dollars américains

N°	Nature des dépenses	Montant total effectué	%
01	Dépenses courantes	58.089.388,5	86,47
02	Dépenses d'investissement	5.078.706,80	7,56
03	Dépense de transfert	2.955.861,10	4,4
04	Dépense des ETD	1.054.704,98	1,57
Total		67.178.661,38	100%

Source : Nous-mêmes sur base des données du Ministère Provincial de Plan, Budget et Finance de la Province du SANKURU de 2016-2022.

Graphique N°03. Synthèse par catégories de dépenses publiques en millions de dollars américain



Source : Nous-mêmes sur base des données du tableau numéro 11.

Après lecture et analyse des données chiffrées contenues dans le tableau ci-dessus, et représenté graphiquement :

- Les dépenses courantes représentent un montant de 58.089.388,5USD, soit de 86,47% des dépenses totales effectués ;
- Les dépenses d'investissement ont atteint un montant de 5.078.706,80 USD soit 7,56% ce qui est largement inférieur au seuil de 18% du budget représentant un pourcentage inférieur fixé par les économistes classiques, dans le but de booster le développement d'un pays ou d'une province ;
- Les dépenses de transfert équivalent à un montant de 2.955.861,10 soit 4,4% ;
- Les dépenses des entités décentralisées qui s'élèvent à un montant de 1.054.704,98 USD, soit 1,57%.

Comme le révèle le résultat après analyse des tableaux et graphiques ci-dessus, il se dégage qu'un montant de 58.089.388,5USD soit un taux moyen de 86,47% du montant total des recettes recouvrées a été affecté aux dépenses courantes du budget provincial. Cette dépense est constituée du reste des dettes publiques en capital, de la dépense du personnel, et celle des biens et matériels.

Un écart important est observé soit 72,94% entre les dépenses courantes et les autres catégories des dépenses (dépense d'investissement, de transfert, et des ETD), ce qui prouve en suffisance que la politiques des finances publiques provincial est beaucoup plus orienté vers les dépenses courantes.

Avec un taux très faible, soit de 7,56% affecté aux dépenses d'investissement, il est difficile a la province d'entreprendre les actions de grande envergures (investissements publics : les Routes Ponts, Hôpitaux, Ecoles, Eau, Electricité...) pour amorcer le développement du Sankuru.

INTERPRETATION DES RESULTATS

Après avoir présenté et analyser les données, il sied d'interpréter les résultats obtenus en tenant compte des causes économique, sociales et politiques etc.

De prime à bord, il est constaté que la capacité mobilisatrice des recettes publiques est faible. Un montant de 67.178.661,38 USD, soit un taux moyen de 27, 4% par rapport aux prévisions Elevée à 245.177.596,26. Une réalité criante qui ne facilite pas à la province de mettre en place une politique de grands travaux conduisant à son développement.

En ce qui concerne les recettes à caractère national, il a été dégagé que cette catégorie de cette recette est indispensable pour le fonctionnement de la province car elle présente un montant de 59.883.058,75 USD, soit 89, 14%, sur les recettes totales recouvrées.

Cette situation est alarmante car elle renseigne sur la dépense, économique quasi-totale de la province par l'administration centrale.

La courbe des recettes à évoluées à dent de scies, mais elle reste croissante le long de la période sous études. Le changement de cette situation est une condition sin-quenon pour l'indépendance économique et par ricochet une auto prise en charge de la province.

Ce qui est des recettes provinciales, il se dégage un faible taux de réalisation moyen de 5,07%. Cette catégorie de recette qui constitue les recettes propres de la province est de loin inférieur à faciliter la réalisation des actions concrètes et visibles dans cette partie du pays.

CAUSES EXPLICATIVES DE FAIBLE CAPACITE DE MOBILISATION DE RECETTES

Dans cette section, il est question d'identifier les causes d'origine sociales, économique et politico Administratives ayant été à la base de la faible capacité de mobilisation des recettes dans la province du Sankuru, pendant la période sous études.

CAUSES ECONOMIQUES

En ce qui concerne les causes économiques explicatives de la faible capacité des mobilisations des recettes :

- ☐ La faible capacité de la production ;
- ☐ Opacité dans la gestion des finances publiques ;
- ☐ Les impôts mis à la disposition des provinces sont difficiles à recouverts, voir improductif.
- ☐ Absence de la population active dans le secteur de production primaire (Agricole) ou nous retrouvons plus de quatre-vingts neuf pourcent dans le secteur tertiaire de l'économie ;
- ☐ L'incapacité de la province à attirer des investisseurs pour l'exploitation des ressources minières dont elle dispose ;
- ☐ L'irrégularité de la rétrocession qui est versée deux à trois trimestres par an.

CAUSES SOCIALES

Plusieurs causes sociales sont retenues comme explicatives faibles niveau de maximisation des recettes entre autre :

- ☐ Absence de la culture fiscale ;
- ☐ Faible niveau de revenu des contribuables (ménages) ;
- ☐ L'activisme parlementaire,
- ☐ Le népotisme dans le choix des percepteurs des différents impôts et taxes.
- ☐ La non implication des responsables négligence sur la sensibilisation de la population, la lecture filante.

LES CAUSES POLITIQUES

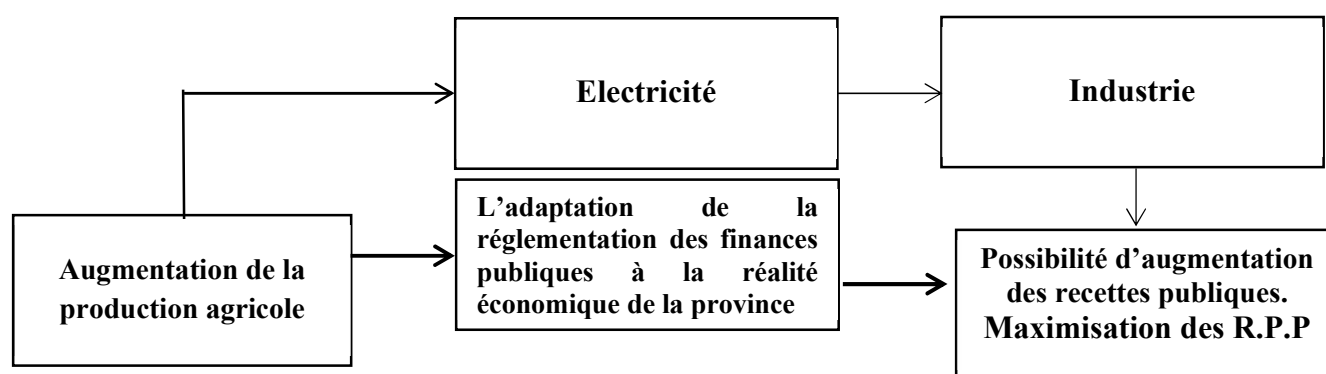
Certaines causes d'origine politiques sont à la base de la contreperformance de la maximisation des recettes provinciales :

- ☐ Le conflit politique entre le gouvernorat et l'assemblée nationale,
- ☐ L'ingérence des partis politiques sur le choix des animateurs et la gestion de la province ;
- ☐ Le non-respect de la procédure et principe budgétaire.

MODELE DE DEVELOPPEMENT POUR LA PROVINCE DU SANKURU

Dans le cadre de cette étude, il est mis en œuvre un modèle de croissance économique et gestion des finances publiques dans la province du Sankuru, ce modèle reprend les principaux produits clés pour l'augmentation de la production, la création des richesses, d'emplois et réduction du chômage, l'augmentation des recettes pour la province, dont nous pouvons citer : la production du riz, production d'huile de palme, le maïs l'électricité, petite et moyenne industrie, par ricochet conduit à la maximisation de recettes et au développement.

MODELE DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE DU SANKURU



Source : L'Analyste sur base des données du Ministère Provincial de Plan, Budget et Finance de la Province du SANKURU.

La production agricole est particulièrement seul du Riz qui est le produit clé du modèle de développement, de maximisation des recettes de la province, il présente un effet d'entraînement dans presque tous le secteur : le riz étant l'aliment de consommation de base des Sankurois, sa production améliore la consommation de cette population, le riz ses résiduel sert d'aliment de base pour l'élevage avec ses résidu appelé : « son de riz », il est de même pour la pisciculture et la volaille, il sert également de matière première pour la production de tout ce qui est crèmes, spaghettis et macaronis.

La croissance de la production du riz c'est un déboucher pour l'usine décortiqueuse DE Riz Pandis, cette usine en revanche va réduire le cout et la durée de transformation du Riz.

☐ L'huile de palme : est l'un des produits clé repris dans le modèle pour la réalisation de la croissance économique et le développement de la province, présentant un effet d'entraînement donnant ainsi un coup de pouce à d'autres secteurs d'activités économiques.

□□L'électricité : de même que les produits précités ci-haut, est un produit clé dans le modèle et il est au centre de celle-ci, car elle impact positivement tous le secteur de production de manière générale, que ce soit le secteur primaire, secondaire ou tertiaire, elle accroît significativement la production et vas l'améliorer les conditions de vie de la population Sankuroise. Car, dans le secteur de production du Riz, l'électricité augmente la production de ce produit et le rend accessible à tous à des couts raisonnables, cela améliore la santé, réduit le chômage en créant des nouveaux débauchés pour la jeunesse de la province, augmentation des recettes de la province.

□ font parties également des produits clés de ce modèle, en effet l'investissement dans l'infrastructure de base (route), étant l'un des fonctions principales de l'économie, elle joue un rôle important dans la distribution des produits agricoles en générale et des personne et leurs biens en particulier.

□ Secteurs de finances publiques : dans ce secteur, l'adaptation de la règlementation à la réalité socio-économique et la réduction de nombre de service générateur de la province augmenterait les recettes d'une part, l'informatisation et le renforcement de capacités de services générateurs de recettes (engagement sur base de la méritocratie et le formation continue d'autre part. etc...).

En effet ce modèle améliore l'assiette fiscale de la province, la gestion des finances publique et l'efficacité et l'efficience des services générateurs de recettes de celle-ci.

Pendant la période sous étude, dans l'ensemble un montant de 245.177.596,26USD comme prévision, par contre, un montant de 67.178.661,38Usd, a été recouvré, soit un taux de réalisation moyen des recettes recouvrées de 27,4%, cette situation est anormale pour une province qui est en construction et qui cherche son développement.

Il se dégage ce qui suit par rapport à l'apport par nature de chaque catégorie de recettes, sur les recettes totales recouvrées ;

- Les recettes en caractère nationale représentent un montant de 59.883.058,75 USD, soit un taux moyen de réalisation de 90,61 % ce qui voudrait dire que cette catégorie des recettes représente un poids non négligeable sur les budgets provinciaux étant donné le niveau de son apport ;

- Les recettes provinciales occupent la deuxième place avec un montant de 3.405.958,13 USD, soit 5,07% une situation qui est décevante pour la province du SANKURU, car elle traduit la faible capacité de mobilisation des recettes publiques ;

- Les recettes exceptionnelles reviennent à la troisième place selon leurs apports au budget provinciale à la cour de la période d'analyse.

Cette catégorie de recettes représente un montant de 2.781.166,58 soit un taux moyen de 4.14% ;

- Les recettes des ETD avec un montant de 1.054.704,98 USD, soit un taux moyen de 1,57%.

Entre les recettes à caractères nationales et les recettes de la provinciale exceptionnelles et celles des ETD est de, cette écart s'explique par le fait que :

□ Un faible niveau de production économique ;

□ Les impôts et taxes mise à la disposition des provinces ont un caractère improductif et difficile à recouvrer (impôts foncier, impôts sur le revenu locatif, impôts sur le mobilier) ;

□ L'incitation de la population par certains élus provinciaux aux pratiques d'incivisme fiscales, favorisant la contre-performance dans la maximisation des recettes. Ceci pour séduire leurs électeurs respectifs, tout en réduisant l'assiette fiscale de la province.

Par rapport à l'affectation des dépenses Il résulte ce qui suit :

□ Les dépenses courantes représentent un montant de 58.089.388,5USD, soit un taux moyen de 86,47%par rapport aux dépenses totales effectués ;

□ Les dépenses d'investissement ont été effectuée à un montant de 5.078.706,80 USD soit 7,56% ce qui est largement inférieure au seuil de 18% du budget représentant le pourcentage inferieur fixé par les économistes classiques sur la part du budget de l'Etat

ou de la province qui doit être affectés à l'investissement avec pour but de booster la croissance économique le développement dans le pays ou dans la province ;

- Les dépenses de transfert équivalent à un montant de 2.955.861,10 soit 4,4% ;
- Les dépenses des entités décentralisées qui s'élèvent à un montant de 1.054.704,98 USD, soit 1,57%.

Comme révèle le résultat après analyse des tableaux et graphiques ci-dessus, il se dégage qu'un montant de 58.089.388,5USD soit un taux moyen de 86,47% du montant total des recettes recouvrées a été affecté aux dépenses courantes du budget provincial. Cette dépense est constituée du reste des dettes publiques en capital, de la dépense du personnel, et celle des biens et matériels.

Un écart important est observé soit 72,94% entre les dépenses courantes et les autres catégories des dépenses (dépense d'investissement, de transfert, et des ETD), ce qui 27

prouve en suffisance que le budget provincial est beaucoup plus orienté vers les dépenses courantes.

Avec un taux très faible, soit 7,56% affectée aux dépenses d'investissement, en d'autre terme la province n'a pas assez de possibilité de tracer sa ligne directrice de son développement endogène.

CONCLUSION

La présente étude a porté sur : « la gouvernance des finances publiques en République dans la province du Sankuru : obstacle majeurs et voies explorer »

Elle s'est efforcée à connaître les facteurs explicatifs du faible niveau de maximisation de recettes. Deux préoccupations ont fait l'objet de la problématique ; Pourquoi la gouvernance des finances publiques n'arrive-t-elle pas à maximiser la mobilisation de recettes locale ? C'est pourquoi deux questions que voici expriment notre problématique :

- Pourquoi la gouvernance des finances publiques n'arrive-t-elle pas à maximiser les recettes provinciales ?
- Quel est l'incidence de la gouvernance des finances publiques sur le niveau des recettes mobiliser ?

Quelques réponses anticipées ont été proposées. Certains facteurs seraient à la base du faible niveau de maximisation des recettes publiques provinciales, Il agit de :

- Le faible niveau de production, Le non-respect de la procédure budgétaire, l'opacité dans la gestion des finances publiques, l'activisme parlementaire, l'incitation à l'incivisme fiscale, le caractère improductif de certains impôts mis à la disposition de la province, multiplicité des services percepteurs ;

L'incidence de la gouvernance des finances publiques sur le niveau de mobilisation des recettes provinciales serait négative car étant caractérisé par :

- Le non-respect de la procédure et principes budgétaires, d'une part et d'autres part, la part des recettes provinciales dans le budget provinciale serait très faible et n'aurait pas conduit à l'exécution des politiques publique (agricoles, éducationnelles, sanitaire, infrastructure, sécuritaire, énergétique, routière, d'eau et d'emplois) conduisant au décollage de la jeune province du Sankuru.

L'objectif poursuivi dans cette recherche est sans doute de démontrer que la gouvernance des finances publiques impact direct sur la maximisation des recettes provinciales.

- Vérifier sur terrain d'une manière qualitative et quantitative le niveau de la mobilisation des recettes provinciales
- Vérifier sur terrain les facteurs explicatifs du niveau de maximisation des recettes provinciales dans la province du Sankuru ;

Pour analyser les données, trois méthodes ont été utilisé : la méthode historique, la méthode structuro-fonctionnelle et la méthode statistique, à côté de ces méthodes, les techniques suivantes ont été joints : Technique Documentaire ; Technique vivante.

Les résultats ont ressorti ce qui suit : Un montant de 245.177.596,26 USD prévu, 67.178.661,38USD ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 27,4%;

L'apport de chaque catégorie des recettes recouvrées est:

- Les recettes en caractère national : 59.883.058,75 USD, soit un taux de réalisation de 89,2 %; représentant l'écart avec les autres catégories;
- Les recettes provinciales 3.405.958,13 USD, soit 5,07%
- Les recettes exceptionnelles : 2.781.166,58 soit 4.14% ;
- Les recettes des ETD : 1.054.704,98 USD, soit 1,57%

Cet écart s'explique par : faible niveau de production économique, Gestion opaque des finances publiques, inadaptation de la réglementation des finances à la réalité socio- économique de la province, Improductivité de certains impôts et taxes cédés aux provinces, Pratiques d'incivisme fiscal de la population soutenue par les élus, conflits institutionnels.

S'agissant de l'affectation des dépenses:

- Les dépenses courantes : 58.089.388,5USD, soit 86,47% par rapport aux dépenses effectués ;
- Les dépenses d'investissement : 5.078.706,80 USD ; soit 7,56% ce qui est inférieure au seuil de 18% représentant le pourcentage du budget fixé par les économistes classiques concernant les dépenses d'investissement ;
- Les dépenses de transfert : 2.955.861,10USD soit 4,4% ;
- Les dépenses des ETD : 1.054.704,98 USD, soit 1,57%.

Perspectives : augmentation de la production agricole, électrification et industrialisation, adaptation de la réglementation des finances aux réalités économiques du milieu

Au regard des résultats des analyses, les hypothèses ont été confirmées a ce sens que la gouvernance des finances publiques dans la province du Sankuru est caractérisée par une capacité mobilisatrice très faible des recettes, soit 27,4% surtout à ce qui concerne les recettes à caractère provinciale qui est de 5,07%. Le rapport des différents documents de la réduction de compte de la RDC démontre aussi clairement le faible niveau de la maximisation de recettes observé dans cette province. Depuis sa création en 2015, elle n'arrive pas et n'a jamais dépasser le 10% des assignations au trésor public de l'Etat

A terme des politiques publiques : un modèle de développement a été proposer, le dernier sur une relation entre les quatre secteurs que voici :

- ☐ Secteur agricole : la production des cultures suivante est primordiale pour l'augmentation des ressources dans cette province : le riz, le manioc, le maïs, huile de palme. Avec une priorité accordée à la production du riz qui est l'aliment de base pour les Sankuroises et les Sankurois
- ☐ Secteur d'Electricité et Industrie : l'électricité et industrie sont les secteurs clés et porteurs de l'augmentation de la production et la croissance de la province.
- ☐ Secteur de finances publiques : dans ce secteur, l'adaptation de la réglementation à la réalité socio-économique et la réduction de nombre de service générateur de la province augmenterait les recettes d'une part, l'informatisation et le renforcement de capacités de services générateurs de recettes (engagement sur base de la méritocratie et le formation continue d'autre part. etc...).

REFERENCES

- [1]. Batamba Balembu, (2006) *corruption, gestion des finances publiques et perspectives économiques en RDC*, Mémoire de de diplôme d'études approfondies, Faculté des sciences économiques, Université de Kinshasa ; Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 talque modifier et compléter à ces jours
- [2]. Beitone A., Cazorla A. et Hemdane E. (2019), *Dictionnaire de science économique*, Dunod, 6è édition ;
- [3]. Bensouda, N. (2019). *Rapport introductif transformation des métiers des finances Publiques face à la mondialisation et au numérique*. Conférence-débat. Siège de la Trésorerie Générale du Royaume ;
- [4]. Ayoub OUBOUMLIK et Naoual OUAZZANI TOUHAMI, (2024) *dans leurs article intitulé, Gestion des finances publiques à l'ère du numérique*, International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics – IJAFAMEISSN: 2658-8455, Volume 5, Issue 7 (2024)
- [5]. Deschamps Claude (2008) *Planification et décentralisation économique en Belgique*, UGA, 2008;
- [6]. DEUBEL P. (2008), *Analyse économique et historique des sociétés Contemporaines*, Paris, Pearson édition ;
- [7]. E. MABI MULUMBA (2006) *Pour une bonne gouvernance des Entités administratives Décentralisées (ETD)*, Congo-Afrique, n°402-403, février-mars 2006 ;
- [8]. Gaston JENZE (1933) cité par, TSHINEMA, finances publiques, profassé et publié aux Editions de 1933 de finances publiques P : 22
- [9]. Jean Omasombo (2014) al. *Décentralisation et espace du pouvoir*, République Démocratique du Congo, Musée royal de l'Afrique centrale, 2014 ;
- [10]. KAHUSU MWANZAKA (2022) *Théorie de l'économie publique* Troisième cycle, Université Pédagogique Nationale, 2021-2022
- [11]. Jean Mathis (2022) *Gestion et Finances publiques en Afrique francophone*, Paris, 2012 ;
- [12]. *La loi n°11/011/ du 13 juillet 2011 (2011) relative aux finances publique en République démocratique du Congo ;*
- [13]. *Loi n°08/012 du 31juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces, in journal officiel n° spécial, 49 e année, Kinshasa, 31 juillet 2008 ;*
- [14]. *Loi de programmation n°15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation de nouvelles provinces (2015)*
- [15]. LUKIENI lu Nyimi, NKOMBONDO Lokoto B (1988) : *Recueil des lois et autres actes sur la Décentralisation territoriale et administrative au Zaïre, Kinshasa*, Centre de Recherches Interdisciplinaires sur la gestion et le développement, 1988 ;
- [16]. LOBHO Lua Djugudjugu (1990) *Décentralisation et gestion urbaine. Ressources financières et Humaines des Entités décentralisées*, Kinshasa, 1990 ;
- [17]. MABI MULUMBA et MUYA Clément, *décentralisation gestion des finances publiques et problématique de la fiscalité*. Levensesteeweg, Tarvvurene-B-3080, Musée royal de l'Afrique centrale, 2014 ;
- [18]. NGABU BASANI Augustin (2022), *Gestion des finances publiques locales pour le développement des ETD : Cas du secteur des Walendu Pitsi*, HAL Id: hal-03607989,14 Mar 2022
- [19]. OTEMIKONGO MADEFU et EKILI TABU (1990), *la décentralisation administrative et financière au zaïre en général, et dans la région du haut-zaïre* 1990

- [20]. Pamphile Sebahara (2018), *Acteurs et enjeux de la décentralisation et du développement local : Expériences d'une commune du Burkina Faso*, in Document de réflexion ECDPM n° 21, 31p
- [21]. *Rapports annuels de fonctionnement des institutions publiques et privés de la province du Sankuru 2017-2022* (2022)
- [22]. Simon Pierre METENA M'NTEBA S.J : Des ETD (2009) *une exégèse de la loi organique n°8/016 du 07 octobre 2008 portant composition organisation et fonctionnement des Entités Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les provinces*, Congo-Afrique, n°433, mars 2009 ; **3**.
- [23]. TANDJOLO EMONGO BRUNO (2023) « *Créativité publique pour un développement durable locale : promotion de la coopération public-privé* » thèse de doctorat, Fac SPA, UNIKIN, Kinshasa, RDC, inédit
- [24]. TSHINEMA, (2022) *Cours inédit Finance publique* Troisième cycle, Université Pédagogique Nationale, 2021-2022
- [25]. Yves Birindwa Mutayongwa, (2018) *Mémoire de DEA, Financement et Efficacité de la Gestion des Entités Territoriales Décentralisées en République Démocratique du Congo : Cas de la Ville de Kisangani en Province de la Tshopo*, Université de Kisangani, 2018 ;
- [26]. www.oecd-ilibrary.org, 14 Aout, 2024 à 15h 47 ;